

■ **Société Electrique du Bas-Valais (SEBV)**, à Vouvry, CH-621.3.001.069-7, société anonyme (FOSC no 34 du 19.02.2009, p. 23, publ. 4889566). Modification des statuts: 3.06.2009. Nouvelle raison sociale: **Société Electrique du Bas-Valais SA (SEBV)**. Faits qualifiés: abrogation de la clause d'apport [précédemment: Apport : selon convention du 24 juin 1987, apport d'immeubles sur Communes de Vouvry, Port-Valais, Collombey-Muraz, des réseaux de distribution 10 KV et BT sur dites Communes + St-Gingolph, Vionnaz et Monthey, du réseau de télédistribution de Vouvry, de véhicules, marchandises, etc... pour CHF 28'450'223.]. Communications aux actionnaires: par pli recommandé pour les convocations aux AG; par écrit ou courriel pour les autres communications. Statuts adaptés au nouveau droit. [biffé: Conseil d'administration composé d'au moins sept membres]. Personnes et signatures radiées: Arlettaz, Albert, de Vouvry, à Vouvry, administrateur, sans droit de signature; Favre, Marie-Françoise, de Saint-Gingolph, à Saint-Gingolph, administratrice, sans droit de signature. Inscription ou modification de personnes: Duchoud, Bertrand, de Saint-Gingolph, à Saint-Gingolph, administrateur, sans droit de signature; Rinaldi, Reynold, de Vouvry, à Vouvry, administrateur, sans droit de signature; Lin, Frédéric, de Beurnevésin, à Thierrens, administrateur, sans droit de signature.

Registre journalier no 1661 du 22.07.2009
(05163740 / CH-621.3.001.069-7)